

LLB/ droit en france

Par **Phillia_15**, le **07/06/2022** à **00:59**

Bonjour,

Je vous écris car je m'apprête à intégrer une école à Madrid appelé IE University. Je vais effectuer 5 ans d'études pour ressortir avec une double licence LLB/BBA. Je m'interroge sur le LLB qui semble être un diplôme de droit qui doit se poursuivre d'un LLM. Seulement, puis-je faire un master de droit français ou suisse pour pouvoir être avocate en France ou en suisse après ce LLB ? Ou dois-je refaire une licence de droit français ou suisse pour pouvoir après prétendre au poste d'avocat dans ces pays. Sinon, il me semble que la formation LLB+LLM m'ouvre les portes de l'Angleterre et de l'Amérique en terme de milieu juridique, je pourrai donc à la suite de mon LLB effectuer un LLM et par la suite exercer en tant qu'avocate à Londres par exemple ?

Merci d'avance pour vos réponses. :)

Phillia.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/06/2022** à **07:04**

Bonjour

J'ai du mal à comprendre la logique de votre projet.

Si vous avez pour ambition de devenir avocate en France, pourquoi ne pas tout simplement étudier en France.

Par **Phillia_15**, le **07/06/2022** à **07:15**

Parce que j'aimerais avoir une formation internationale avec du commerce, d'où la double licence BBA/LLB. Seulement je ne veux pas me fermer la porte du droit si au cas où, je ne rends compte que finalement je veux exercer en France ou en suisse.